



Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS  
De la Commune de ROUMENS

## Délibération n° 2022-04-06-09

Séance du 6 avril 2022

Nombre de conseillers en exercice : 11

Date convocation : 1 avril 2022

Présents : 10

Votants : 10

Absents ou excusés : 1

L'an 2022, le 6 avril à 21 heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe LASMAN, Maire.

Étaient présents : ALQUIER Gaël, BARBASTE Pierre, BARBASTE Sébastien, BOURREC Daphné, CASSE Josiane, CHESSERON Jean-Marie, LACROUX Evelyne, LASMAN Philippe, LATCHÉ Jean, RIVALS Christophe

Absents ou excusés : GALLAIS Nathalie

Ayant donné procuration : /

Secrétaire : BOURREC Daphné

**OBJET : Communauté de Communes Lauragais Revel et Sorèzois : Modification des statuts.**

**Vu** l'article L5214-16 du Code Général des Collectivités Territoriales,

M. le maire indique qu'en séance du 29 mars 2022, par délibération N° 52-2022, les conseillers communautaires ont approuvé la modification des statuts de la Communauté de Communes Lauragais Revel et Sorèzois.

Il est proposé au conseil municipal de se prononcer concernant les statuts actualisés.

Après avoir pris connaissance de la délibération du conseil communautaire ci-annexée,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré et à **L'UNANIMITÉ** des membres présents :

- **APPROUVE** la modification des statuts de la Communauté de Communes Lauragais Revel et Sorèzois,
- **AUTORISE** M. le maire à signer tout document afférant à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré le jour mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Le maire, LASMAN Philippe